

Communiqué de presse

Bruxelles, le 25 janvier 2019

L'AFCN approuve le redémarrage de Doel 2

Finalisation de l'analyse de la cause première de la fuite

Le 25 janvier 2019, l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a donné son feu vert au redémarrage du réacteur nucléaire de Doel 2. Fin avril, une fuite avait été détectée dans un tuyau du circuit d'eau de refroidissement de secours à Doel 1. Par la suite, ENGIE Electrabel a également remplacé une partie du même tuyau du réacteur de Doel 2, qui avait également subi une dégradation, bien que moins importante. Entretemps les analyses ont également démontré que la dégradation des tuyaux était due à une fatigue des matériaux. Avant de donner son autorisation au redémarrage des deux réacteurs, l'AFCN avait clairement insisté pour que la cause du problème soit connue.

Le 23 avril 2018, ENGIE Electrabel a découvert une fuite mineure dans un circuit d'eau de refroidissement de secours de Doel 1. Conformément aux procédures de sécurité, le réacteur a immédiatement été mis à l'arrêt et l'entretien planifié de Doel 1 a été avancé. Etant donné la structure identique des deux centrales, le même tuyau du circuit d'eau de refroidissement de Doel 2 a été inspecté durant l'entretien périodique du réacteur. Fin novembre, suite à l'approbation de l'AFCN, ENGIE Electrabel a remplacé ce même tuyau du circuit d'eau de refroidissement pour Doel 2.

Des analyses du tuyau, effectuées par des laboratoires externes, ont par la suite démontré que la fuite du tuyau de Doel 1 était due à une fatigue des matériaux. L'AFCN et sa filiale technique Bel V ont approuvé la conclusion de ces analyses. Cela signifie que toutes les questions et remarques de l'AFCN concernant Doel 2 ont été clarifiées. Etant donné que la sûreté des installations est garantie, le réacteur de Doel 2 pourra redémarrer dans les prochains jours, conformément au planning d'ENGIE Electrabel.

Afin d'éviter des problèmes similaires à l'avenir, ENGIE Electrabel doit désormais effectuer une surveillance des tuyaux durant les travaux et doit également effectuer des inspections de suivi des tuyaux lors des révisions ultérieures.

Les réparations sont toujours en cours à Doel 1. Par conséquent, le réacteur ne peut pas être remis en service pour le moment. L'AFCN et sa filiale technique Bel V continuent à suivre les travaux de Doel 1 avec attention.

Contact :

Porte-parole : Cédric van Caloen, tél. : +32 (0)2 289 20 30 – e-mail : cedric.vancaloen@fanc.fgov.be

www.afcn.fgov.be

https://twitter.com/FANC_AFCN